

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° D13-260 /MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 AOÛT 2022

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°043/D13-512/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, pour les travaux d'achèvement clé en main du centre d'imagerie de l'Hôpital Régional de Maroua dans la Région de l'Extrême-nord, en procédure d'urgence.

Financement : BDEAC

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 6892 - /MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 AOÛT 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Travaux d'achèvement clé en main du Centre d'imagerie de l'Hôpital régional de Maroua dans la Région de l'Extrême-nord, en procédure d'urgence	SALAM BUSINESS CORPORATION SARL BP : 1753 Yaoundé	134 899 766	02 mois	attributaire
	ETS GAVOUNANG BP : 1019 Yaoundé	161 000 335	02 mois	Éliminé pour score technique (35,29%) inférieur au seuil minimum requis
	ETS HOUDA BP : 1818 Yaoundé	158 000 984	02 mois	Éliminé pour score technique (35,29%) inférieur au seuil minimum requis

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



Le Ministre
Dr. HANAOLÉ